



UNHCR
The UN Refugee Agency



© UNHCR/Federic Noy

VIVRE, APPRENDRE & PARTICIPER

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX OPPORTUNITÉS DE PROTECTION,
D'ÉDUCATION ET DE MOYENS DE SUBSISTANCE, ET RENFORCER LES
SYSTÈMES NATIONAUX DE PROTECTION POUR LES ENFANTS ET LES
JEUNES EN MOUVEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE
(2021-2023)



PHOTO DE COUVERTURE: Des filles réfugiées en train de jouer dans le camp de Djabal, dans l'est du Tchad.

@ UNHCR/Federic Noy

PHOTO AU VERSO: Trois jeunes femmes attendent au bord de la route à Gao, au Mali, au crépuscule, à quelques mètres du site d'un attentat terroriste survenu un an auparavant.

@ UNHCR/Mark Henley



Les garde-côtes espagnols interceptent un bateau de pêche traditionnel avec des Africains Sub-Sahariens traversant vers l'Espagne au large des îles Canaries

© UNHCR/Arturo Rodriguez

STATISTIQUES ET CHIFFRES/CLES – MOUVEMENT MIXTE & PROTECTION DE L'ENFANCE EN AFRIQUE CENTRALE & DE L'OUEST

Au moins

1 825

personnes sont présumées être mortes le long des routes terrestres de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest vers la Libye et l'Égypte entre 2018 et Octobre 2020¹

25%

l'augmentation du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région de l'Afrique Centrale et de l'Ouest en 2020

230

cas documentés de recrutement d'enfants au Mali au cours du premier semestre 2020, plus que l'ensemble des cas documentés durant toute l'année 2019 et le double des cas documentés durant 2018.³

58%

des familles déplacées interrogées dans le cadre du projet de suivi de la protection au Sahel ont indiqué que leurs enfants ne fréquentaient pas régulièrement l'école²

23 023

arrivées aux îles Canaries, Espagne, en 2020, ce qui représente une augmentation de **753%** par rapport à la même période de 2019

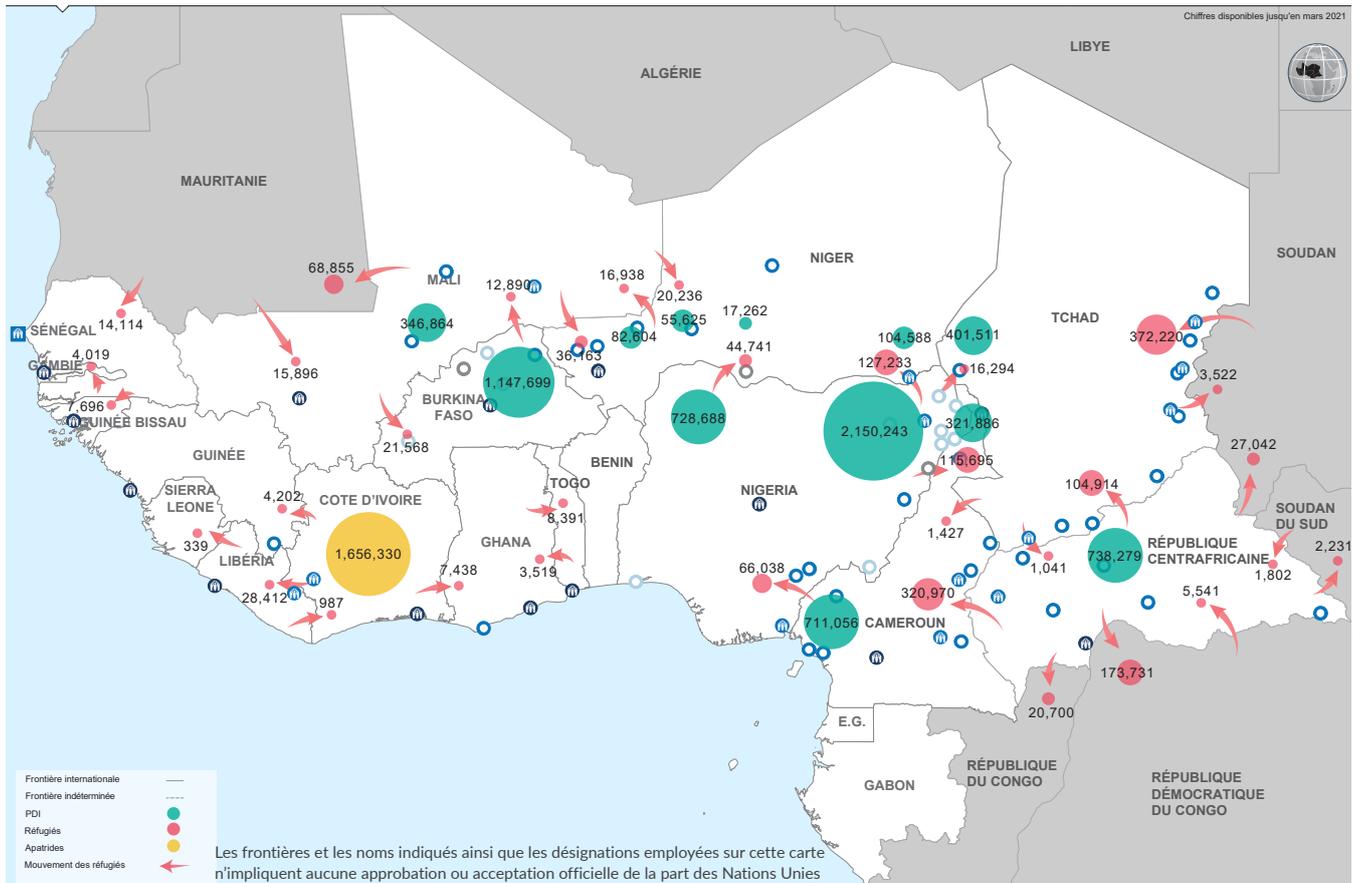
54%

des personnes interrogées dans le cadre du projet de suivi de la protection au Sahel ont indiqué que le travail forcé (32%) ou le mariage précoce des enfants (22%) étaient les risques de protection les plus courants dans leur communauté⁴

CONTEXTE

AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE: PRINCIPAUX RÉFUGIÉS, IDPs ET APATRIQUES

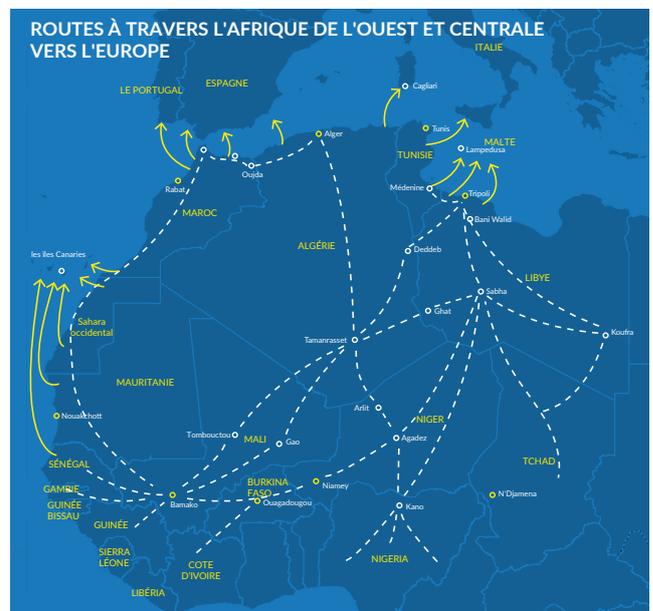
au 31 Mars 2021



Contexte

Des milliers de réfugiés et de migrants quittent leur domicile ou leur pays d'origine et entreprennent des voyages dangereux à travers la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, cherchant à atteindre d'autres pays de la région, l'Afrique du Nord ou l'Europe. Ce faisant, ils risquent leur vie et mettent en péril leur sécurité physique et leur dignité en tombant entre les mains des trafiquants et des passeurs, et sont exposés à des exécutions extrajudiciaires, à la violence sexuelle, à la torture, à la détention arbitraire et prolongée, à la famine, à l'extorsion, abandonnés et condamnés à une mort certaine dans le désert ou voués au travail forcé et à l'exploitation.

La région de l'Afrique centrale et de l'Ouest abrite actuellement 11.3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR.⁵ Ce qui représente une augmentation de 23% par rapport au début de l'année 2020, principalement en raison de la recrudescence des déplacements dans la région centrale du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger). Les autres principaux facteurs de déplacement dans la région sont la crise du bassin du lac Tchad, l'instabilité persistante en République centrafricaine, la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun et le conflit du Darfour, induisant un afflux



de réfugiés soudanais au Tchad. En outre, la région accueille plusieurs populations de réfugiés plus petites, souvent dans des situations prolongées, ainsi qu'un petit nombre de cas individuels nécessitant une protection internationale en raison de facteurs tels que l'affiliation politique ou l'appartenance à un groupe social particulier.

L'instabilité généralisée dans la région est également à la base de mouvements fluides, volatils et interconnectés. Environnements politiques et sécuritaires incertains, conflits armés, couplés à des problèmes / enjeux environnementaux (sécheresses, désertification, déforestation, érosion côtière et inondations) et au manque d'opportunités économiques provoquent différentes formes de déplacement qui caractérisent la région comme étant une zone fortement marquée par une grande mobilité humaine.

Les déplacements motivés par des facteurs socio-économiques ont longtemps été au centre du débat public, tandis que la présence de personnes ayant besoin d'une protection internationale dans les situations de mouvements mixtes a été historiquement moins visible en raison notamment d'un manque de données fiables. Depuis 2015, cependant, le suivi et la recherche ont considérablement augmenté, conduisant à une plus large reconnaissance de la composante de déplacement forcé parmi les mouvements mixtes dans la région.⁶ De plus, l'aggravation du conflit au Sahel a non seulement conduit à des déplacements internes massifs et à des flux de réfugiés, mais a également menacé l'espace d'asile global dans la région. Combiné au risque de débordement de conflit en direction des pays côtiers, cet état des faits est susceptible d'alimenter de nouveaux déplacements forcés à l'intérieur et au-delà de la région au cours des années à venir. Les données sur les déplacements liés aux conflits montrent que bon nombre des principaux pays émetteurs de réfugiés abritent également le plus grand nombre de déplacés internes (par exemple, au Mali). Les PDI peuvent devenir des réfugiés ou des migrants, et les réfugiés qui retournent dans leur pays d'origine risquent de redevenir des déplacés internes si leur retour est prématuré, non préparé ou involontaire, ou lorsqu'ils retournent dans des conditions inadéquates (insécurité, abri inexistant, moyens de subsistance manquants, dignité). En Afrique de l'Ouest, le mouvement des migrants et des populations déplacées, y compris les personnes intérieurement déplacées, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les rapatriés (réfugiés et PDI), est interconnecté, et leur trajectoire géographique est souvent déterminée par la fluidité de leurs statut juridique vis-à-vis de la législation internationale et de la capacité de protection.

Enfants et jeunes jetés sur la route

Les pays de la région sont à la fois des pays d'origine, de transit et de destination, en particulier pour les enfants et les jeunes en déplacement. Les conflits et l'instabilité, combinés aux facteurs économiques et aux catastrophes naturelles induites par le changement climatique, et aux pratiques traditionnelles - y compris le mariage des enfants et le travail des enfants - incitent les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes à quitter leur pays d'origine. Les enfants en déplacement comprennent ceux qui sont séparés de leurs parents ou de leurs tuteurs, et souvent exposés à un risque accru d'abus, de violence, et de l'exploitation et ne bénéficient pas de la protection appropriée au mieux de leurs intérêts. Les filles et les jeunes

femmes, ainsi que les garçons et les jeunes hommes, sont exposés à la torture et à la violence sexuelle, ainsi qu'à d'autres formes de violence et de graves violations des droits humains, tant sur le chemin de l'exode que dans les pays de destination. Ceux qui choisissent de mettre fin à leur voyage et de rentrer dans leur pays d'origine sont souvent confrontés à la stigmatisation et à d'autres abus, et n'ont généralement pas accès à des conseils adéquats ni à la protection appropriée pour les aider à faire face à la détresse résultant de leur expérience vécue. En outre, ils ont souvent du mal à rentrer en raison du manque de possibilités d'éducation, de qualifications, de compétences professionnelles et d'options d'emploi.

Le contexte politique et économique difficile dans la région⁷ a également un impact sur la réalisation des droits de l'enfant. Les taux de mortalité et de natalité sont élevés et l'extrême pauvreté est en hausse (six pays sur 10 classés parmi les plus bas dans l'indice de développement humain se trouvent dans la région⁸). L'Afrique de l'Ouest a une population très jeune avec un accès limité au travail formel et des opportunités d'apprentissage dans des zones où les indicateurs de développement humain sont très faibles, et les enfants sont perçus à la fois comme un «atout» incontournable pour la famille et une source potentielle de revenus grâce au travail domestique, à l'agriculture et à d'autres activités. La migration des enfants est souvent considérée comme une stratégie de survie pour l'atténuation des risques et souvent comme le dernier espoir d'améliorer les opportunités économiques ou d'échapper au recrutement forcé. Les enfants recrutés par des groupes armés sont généralement enlevés, séparés de leur famille et de leur communauté et transportés vers d'autres régions ou pays. En Afrique de l'Ouest, ce problème touche principalement le Mali, en raison des groupes actifs armés dans le nord, et le Nigéria, en raison de l'insurrection de Boko Haram.

Les enfants sont recrutés par des groupes armés pour préparer de la nourriture, comme messagers, en action aux postes de contrôle et comme espions. Les filles sont souvent victimes de violences sexuelles.

Enfin, une crise au sein d'une crise, le COVID-19 a exacerbé les risques encourus par les enfants et nourri les aspirations parmi beaucoup d'autres à participer aux déplacements irréguliers vers l'Europe par la route de la Méditerranée occidentale. La perte de revenu, et en particulier due à la perte d'emploi, est plus fréquemment signalée au HCR comme motivation par les PDI et les réfugiés avec enfants; et les enfants sont les plus fréquemment affectés par le manque de produits de base. L'accès à l'éducation a été également profondément affecté par la crise du COVID-19.⁹

Alors que le HCR et d'autres organisations ont intensifié leurs programmes de collaboration et de protection dans les principaux pays de transit, de destination et de retour, de nombreux défis et lacunes subsistent. Cela inclut le manque des ressources suffisantes et d'un personnel en nombre adéquat à la fois pour fournir des services directs



Des étudiants lors d'une assemblée matinale au nord-est du Nigeria (bassin du lac Tchad).

et pour travailler au renforcement des systèmes nationaux de protection et de couverture sociale afin de garantir des services durables à ceux qui rentrent chez eux, à ceux qui restent dans les pays de transit / d'asile, ainsi qu'à ceux qui envisagent d'entreprendre des voyages périlleux à travers les frontières.

Réponse du HCR: projet VIVRE, APPRENDRE & PARTICIPER

Pour combler les lacunes importantes en matière de protection et d'assistance, l'ONU-HCR lance un appel interrégional de trois ans pour étendre et renforcer sa protection pour les enfants et les jeunes dans le cadre du projet Live, Learn&Participate (LLP) (Vivre, apprendre et participer) en Afrique centrale et de l'Ouest (2021-2023).

Le programme LLP ciblera spécifiquement les enfants et les jeunes à risque en situation de déplacement au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Mali, y compris les enfants rapatriés, ceux qui vivent en tant que réfugiés ou demandeurs d'asile dans les trois pays et ceux qui transitent par ces pays. De plus, il y a une forte composante de coordination interrégionale incluse dans cet appel pour renforcer et étayer les programmes mixtes globaux de mouvement et de protection de l'enfant dans toute la région de l'Afrique centrale et de l'Ouest, tout en étoffant les capacités et en développant des stratégies pour la protection de l'enfance et les initiatives pilotées par les jeunes eux-mêmes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

Bien que les interventions varient selon les pays, cette initiative triennale est divisée en cinq objectifs de protection clés:

1. Protection des enfants et des jeunes renforcée contre les risques associés à la poursuite de la mobilité;
2. Renforcement des structures alternatives de prise en charge et de soutien pour les enfants et les jeunes;
3. Amélioration de l'accès des enfants et des jeunes à l'éducation, à la formation professionnelle et aux moyens de subsistance;
4. Accès renforcé à la recherche et au regroupement familial et à d'autres solutions durables;
5. Renforcement de la coordination aux niveaux régional et national pour de meilleurs résultats pour les enfants et les jeunes.

Les investissements dans les activités ci-dessus contribueront positivement à la fois à réduire le risque de mouvements secondaires irréguliers et à accompagner les risques de protection - en particulier pour les enfants et les jeunes les plus à risque - tout en soutenant la réintégration des enfants rentrant dans leur pays d'origine ou dans leur ancien pays d'asile et en s'appuyant sur les structures nationales de soutien existantes.

La protection communautaire des enfants et la participation des enfants feront partie intégrante du projet. L'élaboration détaillée du projet au cours des deuxième et troisième années impliquera de plus en plus les enfants, les jeunes, leurs parents et la communauté élargie. Les enfants, les jeunes et leurs communautés seront également impliqués dans le suivi et l'évaluation du projet.

Une réfugiée de dix ans suit les instructions de son professeur dans le camp de réfugiés de Djabal dans l'est du Tchad.



© UNHCR/Sylvain Cherkouli

ASSURER UN CHANGEMENT DURABLE

Cet appel triennal visera non seulement à renforcer les systèmes nationaux de protection de l'enfance pendant toute la durée du projet, mais également à adouber durablement ces mêmes systèmes afin d'assurer un soutien continu aux enfants une fois le projet achevé. L'appui comprendra l'apport de ressources et d'infrastructures clés, y compris du matériel informatique pour consolider l'enregistrement des naissances, la réhabilitation des salles de classe et des espaces adaptés aux enfants et la formation du personnel national de protection de l'enfance. Le HCR et ses partenaires veilleront également à renforcer le plaidoyer là où l'accès aux systèmes nationaux de protection de l'enfance est limité pour les enfants concernés par le HCR (réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes, enfants apatrides).

De même, la formation des organisations de la société civile et des mécanismes communautaires de protection de l'enfance contribuera à la durabilité des services de prévention et d'intervention pour les enfants, leurs familles et les jeunes. Le projet sera supervisé, suivi et soutenu par le Bureau régional du HCR pour l'Afrique centrale et de l'Ouest avec la contribution et le soutien clés de l'Envoyé spécial du HCR pour la situation en Méditerranée centrale. Les enfants et les jeunes bénéficiant du projet fourniront un feedback et une supervision continue pour aider à la fois à la conception et à la mise en œuvre du programme.

Tandis que le Tchad, la Côte d'Ivoire et le Mali se concentreront sur les services de prévention et d'intervention pour les enfants déplacés, dans le cadre de cet appel, le Bureau régional soutiendra également d'autres

pays de la région pour relever les défis et les risques encourus par les enfants. Le Burkina Faso, le Cameroun et le Nigéria connaissent d'importants problèmes de protection pour les enfants et les jeunes en déplacement et ceux qui risquent de partir, la situation étant aggravée par le conflit et l'instabilité en cours. Dans le même temps, des pays comme le Sénégal, le Ghana, le Libéria, la Gambie et le Niger ne sont pas en mesure de répondre aux besoins de manière adéquate en raison de la faiblesse des systèmes nationaux, du manque d'acteurs efficaces sur la scène de la protection de l'enfance et des ressources limitées.

Les mécanismes de coordination seront également renforcés dans toute la région et entre les différents acteurs et protagonistes. Le Bureau régional, conformément au Cadre stratégique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour le renforcement des systèmes nationaux de protection de l'enfance pour prévenir et répondre à la violence, aux abus et à l'exploitation dont sont victimes les enfants en Afrique de l'Ouest, renforcera la coordination entre le HCR, l'UNICEF et l'OIM dans ce domaine précis. Les connaissances et les compétences du personnel du HCR, des partenaires et des vis-à-vis au sein du gouvernement national seront développées grâce à des initiatives de formation conjointes. Des efforts interinstitutionnels seront mis en place et renforcés pour l'identification des enfants et des jeunes à risque afin d'améliorer l'apport de réponses de protection, y compris une gestion complète des cas, du traitement en temps opportun et des liens vers des opportunités de solutions durables pour les enfants et les jeunes transitant par-delà les frontières.

INTERVENTIONS CIBLÉES DE SOUTIEN ET DE MISE À NIVEAU: TCHAD, COTE D'IVOIRE & MALI

SOUS LE FEU DES PROJECTEURS: LE TCHAD

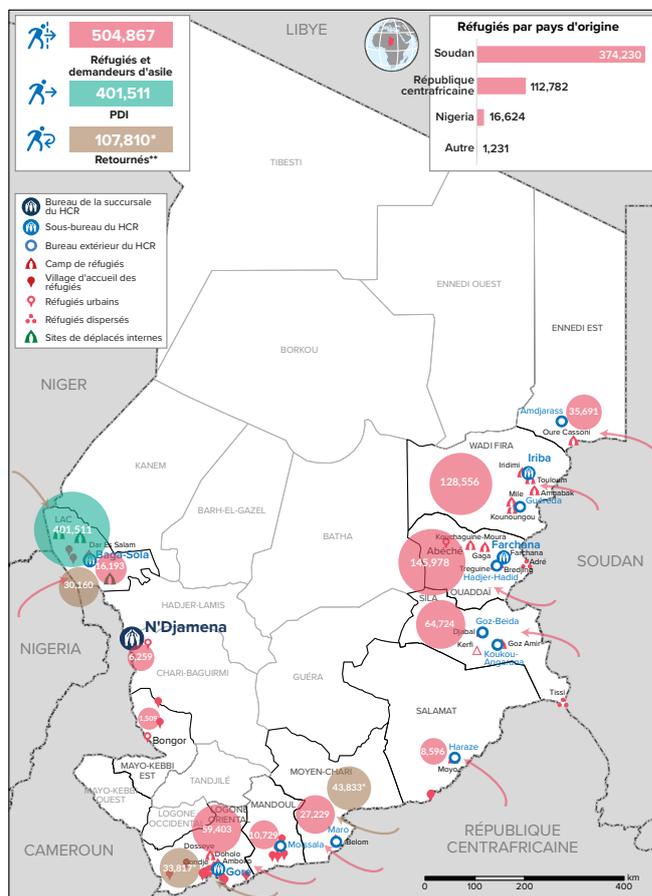
Situé au centre du continent africain, le Tchad est à la fois un pays d'origine, une zone de transit, ainsi qu'un pays d'asile et de destination pour des milliers d'enfants et de jeunes d'origines différentes. La détérioration de la situation socio-économique ces dernières années, les conflits et l'insécurité alimentaire au Tchad et dans les pays voisins ont conduit à des déplacements récurrents de personnes depuis et vers le Tchad. Cette situation a été encore exacerbée par la pandémie COVID-19, qui a affecté l'accès à la protection, aux moyens de subsistance et à l'éducation des enfants et des jeunes.

En Avril 2021, le HCR et la CNARR (Commission nationale pour l'accueil et la réintégration des réfugiés et des rapatriés) ont enregistré presque 505,000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires du Soudan, de la République centrafricaine et du Nigeria. 52% de cette population est composée d'enfants dont 73% ont moins de 12 ans. Les activités de protection de l'enfance ont conduit à l'identification de 2,500 enfants non accompagnés et séparés (UASC). La mise en œuvre de procédures d'intérêt supérieur pour la gestion des cas et l'apport d'un soutien approprié à tous ces enfants demeurent un défi de taille. En outre, le Tchad accueille également plus de 401,000 PDI liées au conflit dans le bassin du lac Tchad.

Selon un rapport du HCR¹⁰ sur les mouvements mixtes au Tchad, le déplacement de populations à l'intérieur du Tchad peut être classé comme un mélange de mouvements forcés - liés soit à des conflits armés - et de mouvements volontaires - liés à des facteurs économiques. Parmi les 24,125 personnes en déplacement interrogées à travers le Tchad, les enfants (jusqu'à 17 ans) et les jeunes (15 à 24 ans) représentaient 4,091 personnes, soit 17% des individus. Le contexte économique

TCHAD: Situation des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et rapatriés

Au 30 Novembre 2020



ACTIVITÉS CLÉS PAR OBJECTIF:

Protection renforcée des enfants et des jeunes contre les risques associés à la poursuite du déplacement:

预览已结束，完整报告链接和二维码如下:

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_17283

